

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

<b>Histoire d'un retard</b> .....	7
Yves CLAVARON	

### PRATIQUES POSTCOLONIALES

<b>Les études francophones postcoloniales en Grande-Bretagne. Réflexions sur l'émergence d'un comparatisme transcolonial</b> .....	19
David MURPHY	

<b>Les études postcoloniales francophones en Allemagne (Afrique subsaharienne/ Afrique du Nord). Remarques sur la constitution d'un champ scientifique moderne</b> .....	35
Véronique PORRA	

<b>Études postcoloniales et questions de traduction</b> .....	54
Lieven D'HULST	

### VARIÉTÉS POSTCOLONIALES

<b>Littératures postcoloniales d'Afrique lusophone</b> .....	75
Barbara DOS SANTOS	

<b>Littératures des Caraïbes néerlandaises</b> .....	94
Kim ANDRINGA	

<b>Globalisation et identités locales dans les littératures du Pacifique francophone</b> .....	114
Sylvie ANDRÉ	

<b>Littératures de l'Inde et études postcoloniales. De l'histoire des subalternes à la domination (contestée) de la théorie</b> .....	139
Claudine LE BLANC	

POUR CONCLURE	
<b>Prolonger et renouveler les études postcoloniales .....</b>	<b>161</b>
Jean-Marc MOURA	
<b>Bilan critique.....</b>	<b>168</b>
Yves CLAVARON	
<b>Présentation des contributeurs .....</b>	<b>196</b>

# INTRODUCTION



## Histoire d'un retard

Yves CLAVARON

« French intellectuals are “en retard d’une guerre” [one step behind]<sup>1</sup> » – à moins qu’ils ne mènent un combat d’arrière-garde –, tel était le constat de Françoise Lionnet, universitaire française en poste aux États-Unis, à propos des réticences hexagonales et du retard pris dans la traduction en français des théoricien(ne)s féministes et post-coloniaux anglo-saxons. Même si d’aucuns imputent ce type de position à une nécessité de donner des preuves de fidélité idéologique à son institution de rattachement – ou tout simplement à un opportunisme académique<sup>2</sup>, l’accusation ne manque pas d’un fond de vérité. Ainsi, l’essai d’Homi Bhabha, *The Location of Culture* (1994) n’a été traduit qu’en 2007 tandis que les essais majeurs de Gayatri Spivak ont attendu plus de vingt ans pour être lisibles en français<sup>3</sup> : 22 ans pour *In Other Worlds : Essays in Cultural Politics*, 21 ans pour le célèbre *Can the Subaltern Speak ?* Leurs autres travaux restent à traduire. Les essais de Judith Butler n’ont dû qu’à des éditeurs qui n’appartiennent pas au *mainstream* de connaître récemment des versions françaises : *Trouble dans le genre* (*Gender Trouble*, 1990) est paru aux éditions La Découverte en 2005 tandis que *Ces corps qui comptent* (*Bodies that Matter*, 1993) a été publié par les éditions Amsterdam en 2009. Désormais, les publications et les traductions se multiplient. C’est pourquoi les débats anglo-saxons du début des années 1990 ont un goût de « réchauffé » pour les lecteurs franco-

phones, qui les découvrent soudainement et massivement à la fin de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle.

Aussi, la publication en 2011 d'un volume sur les études postcoloniales pourrait paraître bien tardive – un dernier feu dans la flambee éditoriale des années 2000 ? –, mais il n'est pas mauvais parfois d'opposer aux impatiences fustigeantes un art de la lenteur qui permette de s'interroger précisément sur ce qui a pu « retarder » l'introduction des études postcoloniales dans le monde universitaire français. Cela dit, même si la théorie anglo-saxonne a eu du mal à s'imposer dans le « pré carré » académique français, cela ne signifie nullement que les questions liées à la colonisation et à la décolonisation soient absentes de la recherche française ou francophone, bien au contraire. Et il ne saurait non plus être question de sombrer dans l'autoflagellation – une forme de *French bashing* – qui consisterait à se lamenter sur une arriération française face à au progressisme et au dynamisme supposés des Anglo-Saxons.

## 8 - L'EXCEPTION FRANÇAISE ?

Alors, pourquoi les universitaires français sont-ils tellement « en retard » ? La « différence » française peut s'expliquer par des raisons historiques car le fait colonial mis en question par les études postcoloniales n'est pas homogène et, traditionnellement, l'on oppose deux types de colonisation, le projet universaliste d'assimilation culturelle à la française et la perspective différentialiste de préservation des identités à l'anglaise. La politique « assimilationniste » française est volontariste : elle impose les traditions, les coutumes et la langue de la France aux territoires colonisés, dont les sujets doivent devenir des « Français », même s'ils ne bénéficient pas des mêmes droits civiques. C'est à cette pratique qu'Henri Lopès renvoie une image et un hommage ironiques dans son essai *Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois*<sup>4</sup>. Pratiquant plus volontiers la décentralisation, les Britanniques, adeptes de l'« indirect rule » voire du « divide and rule », alternent administration directe de certaines régions et gouvernement indirect d'autres, par l'intermédiaire d'un *political agent* « conseiller » des potentats locaux. Au volontarisme français s'oppose

un « laisser-faire » britannique, parfois mêlé d'interventionnisme taylorien, quand des intérêts vitaux sont en jeu<sup>5</sup>. Forte de ses idéaux universalistes, la France tend à nier les séparations communautaires et à diffuser sa langue tandis que le Royaume-Uni s'appuie sur les divisions ethniques et restreint parfois volontairement l'accès à la langue anglaise. Le contrôle impérial britannique semble donc plus faible en raison d'une culture politique différente, mais le « White Man's Burden » de Kipling n'était pas idéologiquement très différent du « mandat civilisateur » de la France selon Jules Ferry.

L'Empire français s'est constitué essentiellement par une colonisation d'implantation et a atteint son apogée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle tout comme le *British Raj*, qui a cependant connu une dynamique beaucoup plus forte. On observe une grande variété des pratiques coloniales, aussi bien du côté britannique avec l'Inde, l'Australie, le Nigeria ou la Jamaïque, que du côté français avec le Québec, les Antilles, l'Afrique ou l'Indochine. Ainsi, la situation du Québec est singulière puisque cette colonie française – la Nouvelle-France – a été colonisée par les Britanniques, puis par le Canada anglais. Autrement dit, le système colonial a été appliqué à une population blanche, d'origine européenne, qui ne présentait rien de l'irréductible opacité de l'Autre<sup>6</sup>. L'Irlande s'est trouvée dans une situation voisine, à ceci près qu'elle n'était pas une colonie au départ. Les Antilles françaises présentent d'autres spécificités : d'abord, par l'extermination des peuples premiers occupant le territoire (les Indiens Caraïbes), puis par l'instauration du système des plantations, fondé sur l'esclavage d'une population transplantée au sein d'un microcosme d'exploitation capitaliste, enfin, par la départementalisation et l'intégration de l'ex-colonie à la République. Une autre différence historique importante tient dans le fait que le Royaume-Uni a géré plus pacifiquement la liquidation de son empire à partir de 1947 – l'accession de l'Inde à l'indépendance –, que la France qui s'est livrée à des guerres coûteuses et traumatisantes en Indochine et en Algérie. Du côté britannique, il n'existe pas de relation aussi problématique que celle entretenue par l'Algérie et la France, mais les conséquences de la (dure) colonisation de l'Irlande ont longtemps pesé (et pèsent encore) sur la situation politique de ce pays et même du Royaume-Uni. Ces différences historiques impliquent donc une variété du fait postcolonial et une réception différente en France.

Même si l'on ne peut, évidemment, parler de déterminisme strict, les variations historiques ont pu générer des différences d'histoire littéraire. Tout comme la dynamique historique et politique a été plus forte au Royaume-Uni, il semble que la production littéraire coloniale y ait été plus massive qu'en France. Même si la France connaît quelques individualités brillantes tels P. Loti et V. Segalen – ils n'ont cependant pas la notoriété d'un Flaubert ni d'un Proust et Loti a longtemps été méprisé –, la densité paraît plus importante en Angleterre, où l'on trouve une véritable littérature coloniale – sans parler de la littérature de voyage – illustrée par des écrivains majeurs comme J. Conrad, R. Kipling, E. M. Forster ou G. Orwell<sup>7</sup>. Contrairement à l'Angleterre, où la critique répertorie une « colonial fiction » ou un « colonial novel », la catégorie du roman colonial ne fait pas partie du canon littéraire en France : c'est un « sous-genre », que l'on peut saisir à l'intersection du roman populaire, du roman d'aventures et du roman historique, et qui relève donc d'une littérature mineure<sup>8</sup>. Le facteur impérial semble avoir été un marqueur plus fort pour l'identité nationale britannique, à laquelle il est presque consubstantiel, d'où une production culturelle et littéraire en proportion avec un Empire qui s'est volontiers comparé à *l'Imperium romanum*. La « colonial fiction » a donc généré une importante critique littéraire dans les pays anglo-saxons et c'est sans doute assez naturellement que cette critique s'est ensuite tournée vers les théories postcoloniales qui sont nées, on le rappelle, dans les départements d'anglais et de littérature comparée des universités nord-américaines. La méfiance française envers les études postcoloniales pourrait s'expliquer par des traditions littéraires et critiques différentes de celles du Royaume-Uni et des pays anglo-saxons, même si les choses sont en train d'évoluer assez considérablement.

Nous le verrons plus loin, la réception française des théories postcoloniales est contrastée, notamment chez les historiens et les spécialistes de sciences sociales. La question coloniale et la postcolonialité sont visibles dans la société française contemporaine devenue multiculturelle, mais quand elles sont abordées, c'est toujours avec passion et sur un mode polémique, comme en 2005, lors de la promulgation de la loi très controversée du 23 février sur les aspects bénéfiques de la colonisation ou lors des violentes émeutes

des banlieues, qui pouvaient s'interpréter comme le retour du refoulé du passé colonial de la France. Pourtant bon nombre d'historiens n'adhèrent pas à cette idée d'« endo-colonialisme » et n'établissent pas de lien entre immigration et colonisation. À l'évidence, il existe une tendance en France à minorer la place de la colonisation dans l'histoire nationale car elle remet en cause les bases mêmes de la construction de l'identité française, à savoir les concepts de républicanisme et d'universalisme. La France est ainsi un pays qui a du mal à admettre que la République, une et indivisible, puisse abriter des communautés distinctes, même si celle-ci a précisément trahi ses idéaux d'universalité dans les colonies en instaurant des citoyens de seconde classe par l'imposition du Code de l'indigénat. Le conflit est inévitable entre cette véritable mythologie de l'unique associée à la République et le postcolonialisme, suspecté d'ouvrir des brèches et d'insister sur les lignes de clivage ethniques.

Parmi les autres raisons que l'on peut invoquer pour expliquer la singularité de la France face aux études postcoloniales, l'une est sans doute institutionnelle. Le système académique français est rituellement jugé conservateur, méfiant vis-à-vis des avant-gardes anglo-saxonnes vite soupçonnées d'hégémonisme et allergique à tout académisme recherchant – ou sentant – le « politiquement correct », inévitablement états-unien. Il est vrai qu'hormis les comparatistes dont c'est la raison d'être, les universitaires français sont plutôt réticents à l'idée de recourir à des approches transdisciplinaires et transnationales et le cloisonnement institutionnel ne facilite pas la circulation entre les différents domaines du savoir. Les spécialistes français d'études postcoloniales se trouvent ainsi dispersés dans différentes sections du CNU et divers laboratoires de recherche. Quant aux jeunes chercheurs en études postcoloniales d'Afrique noire ou du Maghreb, ils ne sont guère encouragés à venir faire leurs recherches doctorales en France, faute d'allocations suffisantes, faute de tradition aussi, et ils doivent donc se tourner vers des pays plus accueillants, souvent anglophones. Par ailleurs, contrairement au monde anglo-saxon, il n'y existe pas de chaire d'études postcoloniales, mais des postes de plus en plus nombreux en littérature francophone que se disputent âprement spécialistes de Lettres françaises et de Littérature comparée. C'est qu'il faut sans doute prendre en

compte l'obstacle formé par la Francophonie et ses nombreuses institutions, qui ont un peu de mal à sortir d'une tradition gallocentrée incluant un protectionnisme linguistique et un anti-américanisme assez fort, même si quelques gages sont donnés ici et là à d'autres pays d'expression française comme le Québec. Le terme même de « francophone » est l'objet d'insolubles débats en raison de ses relents néo-colonialistes : il instaure une coupure nette entre le français de France (voire de Belgique et de Suisse) et celui des pays non-européens, entre le centre et la périphérie. Les réticences sont grandes en France pour conférer à l'adjectif une valeur transnationale (toutes les littératures écrites en français, y compris la littérature produite en France). À sa décharge, remarquons-le, le système académique français n'est pas idéologiquement monolithique et il est couramment le lieu de querelles des Anciens et des Modernes, débats féconds qui « vaccinent » contre toute propension à l'essentialisation, qui guette parfois le discours postcolonial.

## 12 - LE POSTCOLONIAL OU L'INSTABILITÉ D'UN CONCEPT

Il n'est pas un ouvrage sur le sujet, qui ne tente de définir le postcolonial et ne finisse par constater son caractère hétérogène et problématique, ce qui peut donner des arguments pour l'écarter radicalement. Nous ne manquerons donc pas à ce rituel herméneutique, mais sans exclusive, ni exclusion.

Le terme « postcolonial » présente une double acception et une double orthographe : chronologique avec trait d'union pour désigner ce qui vient « après la colonisation », épistémologique, sans trait d'union, au sens de critique de l'état colonial et de ses conséquences. En fait, se trouve même une troisième graphie avec une barre oblique – post/colonial – pour marquer la continuité entre les périodes coloniale et post-coloniale et l'absence de césure franche<sup>9</sup>. Le concept postule un continuum entre les deux périodes, avec des effets de retour de l'ère coloniale ou encore une « postcolonie » qui survit au colonialisme et le perpétue sous des formes diverses. La perspective postcoloniale implique une rupture radicale avec une lecture linéaire, chronologique et évolutionniste de l'histoire, bref, avec l'histori-



cisme. Le concept désigne un passé, qui a du mal à passer, voire un présent, mais il est difficile de percevoir une fin : à quel moment passe-t-on au « post-postcolonial » ? À sa temporalité problématique s'ajoute une spatialité douteuse puisque le postcolonial intègre à la fois les États coloniaux de peuplement, où les Européens ont constitué de nouvelles nations au détriment des peuples indigènes (Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande ainsi que les pays d'Amérique latine) et les États où les populations indigènes ont obtenu leur indépendance contre les puissances européennes. La définition du concept de colonial ou d'Empire qui lui est associé reste vague : le degré d'appropriation de la terre peut varier (voir le cas de l'Afrique du Sud) et la différenciation avec les autres formes d'Empires n'est pas argumentée (Empires ottoman, japonais ou même soviétique, par exemple), sans compter qu'il faudrait différencier deux phases et deux structures assez distinctes dans les États européens : l'ère de la conquête et celle de la colonisation. Les études postcoloniales peuvent donner l'impression de surdéterminer et d'homogénéiser le fait colonial, alors que ce dernier a pourtant été soumis à bien des hasards et aléas historiques (la conquête espagnole en est sans doute un exemple frappant).

- 13

Les études postcoloniales forment un ensemble théorique<sup>10</sup>, dont le but est d'opérer une rupture épistémologique, de construire, à partir de divers champs disciplinaires dont la littérature, une série d'instruments conceptuels – une boîte à outils intellectuels – qui permettent de se libérer d'une emprise coloniale, d'autant plus tenace qu'elle est intériorisée par les sujets « postcoloniaux ». Ce système global vise à repenser le dispositif des savoirs qui a permis la domination européenne et, partant, à défaire les hiérarchies, à critiquer toutes les formes d'universalisme et de pensée totalisante par de fréquents va-et-vient entre passé et présent, entre Histoire et histoires, mémoire officielle et vécus individuels. Perçue à ce filtre, la réalité postcoloniale apparaît comme un tenir-ensemble d'éléments hétérogènes, formé de discontinuités, de minorités, de diasporas, d'identités multiples et hybrides. Un premier écueil épistémologique vient d'une focalisation excessive sur le concept d'identité, qui fait courir le risque d'essentialiser l'être postcolonial et de réifier la condition postcoloniale en lui conférant une valeur ontologique. Un second

accueil est lié à un élargissement excessif de la notion, qui entraîne le risque de dissolution : le champ finit par englober toutes les colonisations modernes depuis la découverte de l'Amérique et inclure également les « colonisés de l'intérieur », les dominés de toutes sortes dans les sociétés occidentales. On aboutit ainsi à une forme de « (post)colonialité » partagée par une bonne partie de la planète. Au-delà des polémiques à propos de la notion de « postcolonial », il est possible de tourner l'inconvénient en avantage en faisant d'un concept contesté parce qu'élastique et parfois abusivement élargi aux luttes de tous les subalternes, une catégorie fluide et polysémique, dont la puissance tient en partie à sa capacité à condenser des significations multiples et à renvoyer à des localisations diverses. C'est ce que fait l'anthropologue vénézuélien Fernando Coronil, qui prend le parti d'un « postcolonialisme tactique », défini comme un champ de luttes en expansion, une zone transculturelle d'« affrontements créatifs<sup>11</sup> ».

14 - Être un « late-comer » présente finalement un double avantage : ne pas céder à l'effet de mode et tirer profit des errements des prédécesseurs. Les universitaires français ne sont pas unanimement allergiques aux *postcolonial studies*, mais leur accueil pour le moins réservé tient à des raisons politiques complexes liées notamment à la politique culturelle de la France et à son système académique. En tout cas, la vivacité du débat actuel fait honneur à l'ensemble disciplinaire des études postcoloniales, qui a le mérite de ne pas laisser indifférent.

## ORGANISATION DU VOLUME

Il a paru significatif que cet ouvrage fût entièrement rédigé en français, d'abord pour remédier aux lacunes (au retard !) que peut connaître ce domaine dans cette langue, ensuite, pour éviter le filtre de l'anglais, de nature à « commander » une certaine lecture du (post)colonial, enfin, pour rompre avec l'uniformisation monolingue du discours critique postcolonial (presque) toujours écrit en anglais<sup>12</sup>. La diversité des auteurs qui ont accepté de participer à cette réflexion est garante d'une variété d'approches, de nature à prémunir le présent ouvrage contre tout risque totalitaire – l'apo-

logie inconditionnelle ou la mission de conversion à un dogme post-colonial –, tentation qui serait d'ailleurs contraire aux principes mêmes du postcolonialisme, anti-hégémonique par excellence et en perpétuelle refondation.

Les trois premiers articles examinent différentes pratiques des études postcoloniales, notamment dans les deux grands pays européens que sont la Grande-Bretagne et l'Allemagne, largement sous-estimés par les chercheurs français quand la francophonie – domaine considéré comme « réservé » – est en jeu. Si le monde anglo-saxon constitue le berceau des études postcoloniales, la Grande-Bretagne joue un rôle décisif dans le rapprochement des théories postcoloniales et des études francophones, comme le montre l'article de David Murphy, grâce notamment aux « passeurs » que sont les spécialistes d'études françaises outre-Manche. Ainsi, une approche postcoloniale des études francophones peut contribuer à l'élaboration d'un comparatisme transcolonial qui, sortant du seul domaine anglo-saxon, prendrait en compte la diversité des productions euromériques. À propos des études postcoloniales francophones (d'Afrique) en Allemagne, Véronique Porra corrige un certain nombre d'idées reçues : l'Allemagne a aussi été une puissance coloniale, que ses vainqueurs de 1918 ont privée de ses colonies en raison de déficiences supposées dans l'exercice de son « mandat civilisateur ». Du coup, même si elle est porteuse d'une mémoire singulièrement pesante par rapport à l'histoire du *xx<sup>e</sup>* siècle, l'Allemagne ne souffre pas du syndrome postcolonial et elle peut produire un discours dépassionné, qui apporte des éclairages originaux sur la pratique coloniale française (ou anglaise). Lieven D'hulst, quant à lui, montre que la traduction postcoloniale n'est devenue un champ de recherche que tout récemment. L'activité traductive, qui paraît inhérente à la vocation transdisciplinaire et transnationale du postcolonialisme, s'avère très influencée par le discours théorique postcolonial et s'inscrit d'abord dans une démarche critique à l'égard des notions d'équivalence, de transfert ou de représentation transparente. Dans le domaine postcolonial plus qu'ailleurs peut-être, la traduction est affaire de culture tout autant que de langue.

Les quatre articles suivants donnent un aperçu de la diversité des productions postcoloniales comme celles de l'Afrique lusophone, à propos de laquelle Barbara Dos Santos dessine les spécificités d'un

postcolonialisme de langue portugaise, caractérisé par l'hybridité, et où la métropole, pays semi-périphérique dans le système économique européen, n'a jamais constitué un colonisateur tout-puissant. Les littératures d'Angola, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, du Mozambique et de São Tomé e Príncipe, par leur diversité culturelle, sont représentatives de la complexité du débat postcolonial. Avec les littératures des Caraïbes néerlandaises, Kim Andringa aborde un domaine encore mal connu en France. Malgré une politique volontariste des Pays-Bas, le néerlandais est concurrencé par les créoles (comme le papiamentu) ou l'anglais, d'où une grande fragilité du champ littéraire néerlandophone. À l'instar de Frank Martinus Arion, les auteurs postcoloniaux de langue néerlandaise interrogent les différents modèles étrangers comme le mouvement « rasta » ou la négritude, oscillent entre canon européen et sud-américain, combinent parfois écriture en créole et en langue européenne, selon un parcours qui est celui du « writing back » des littératures postcoloniales.

16 - Sylvie André propose un examen des littératures du Pacifique francophone au filtre des analyses développées par Arjun Appadurai dans *Après le colonialisme*. Elle montre notamment comment les littératures de Polynésie et de Nouvelle-Calédonie s'inscrivent dans une dialectique de la localité et de la globalité, promouvant une quête identitaire nettement infléchie par l'histoire (post)coloniale, qu'il s'agisse de la prégnance du discours chrétien ou de l'influence de la politique nucléaire française à Tahiti. Les îles heureuses d'Océanie ne peuvent rester à l'écart des flux globaux d'hommes et d'idées. Avec le monde indien, Claudine Le Blanc aborde un véritable creuset postcolonial, lieu originel de l'histoire subalterniste (R. Guha), de la théorie de la littérature (H. Bhabha, G. Spivak), mais aussi des grands écrivains de fiction comme S. Rushdie, chef de file de toute une littérature labellisée « indienne », si tant est que l'identité indienne soit incontestable. Reste à savoir si la rencontre des littératures issues du sous-continent et du discours théorique postcolonial, qui tend à placer le texte littéraire dans une position ancillaire, peut s'intégrer à une pratique comparatiste. En conclusion, l'article de Jean-Marc Moura, qui contribua largement à la constitution de ce domaine scientifique en France, suggère quelques perspectives de renouvellement pour les études postcoloniales qui n'ont pas dit leur dernier mot.

## NOTES

1. F. LIONNET, « Francophonie, Postcolonial Studies and Transnational Feminism » in Adlai H. MURDOCH & Anne DONADEY (eds.), *Postcolonial Theory and Francophone Literary Studies*, Gainesville (FL), University Press of Florida, 2005, p. 260.
2. Voir notamment J. F. BAYART, *Les Études postcoloniales. Un carnaval académique*, Paris, Karthala, « Disputatio », 2010.
3. G. CHAKRAVORTY SPIVAK, *In Other Worlds : Essays in Cultural Politics*, New York & London, Routledge, 1987 [ *En d'autres mondes, en d'autres mots : Essais de politique culturelle*, Paris, Payot, 2009].
4. G. CHAKRAVORTY SPIVAK, « Can the Subaltern Speak ? » [1988], in P. WILLIAMS, L. CHRISMAN (eds.), *Colonial Discourse and Post-Colonial Theory : A Reader*, Hemel Hempstead, Harvester Wheatsheaf, 1993, p. 66-111 [Les Subalternes peuvent-elles parler ?, trad. Jérôme Vidal, Paris, Éditions Amsterdam, 2009]. La traduction proposée par l'ouvrage de Mamadou Diouf (*L'historiographie indienne en débat : Colonialisme – Nationalisme – Sociétés postcoloniales*, Karthala, 1999) est inexploitable.
5. H. LOPÈS, *Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois*, Paris, Gallimard, coll. Continents noirs, 2003.
6. « A mixture of laissez-faire and niggling interference », S.R. ASHTON, *British Policy towards the Indian States, 1905-1939*, London, Curzon Press, 1982.
7. Voir l'article de M. RANDALL, « Resistance, submission and oppositionality : national identity in French Canada », in Charles FORSDICK & David MURPHY (eds.), *Francophone Postcolonial Studies. A Critical Introduction*, London, Arnold, 2003, p. 77-87.
8. On doit admettre qu'il est difficile de trouver des écrivains de cette envergure dans la littérature coloniale française.
9. Michel RAIMOND n'en parle pas dans sa pourtant riche étude sur *La Crise du roman*, Paris, Corti, 1966.
10. Voir, par exemple, C. BONGIE, *Islands and Exiles : The Creole Identities of Post/Colonial Literature*, Stanford, Stanford University Press, 1998.
11. Jean-Marc MOURA rappelle la méfiance française envers la théorie dans l'article qui conclut ce volume.
12. F. CORONIL, « Les études postcoloniales latino-américaines et la décolonisation du monde », in N. LAZARUS (ed.), *Penser le postcolonial. Une introduction critique [The Cambridge Companion to Postcolonial Literary Studies, 2004]*, Traduction M. Groulez, Ch. Jaquet, H. Quiniou, Paris, Éditions Amsterdam, 2006, p. 331-357.
13. Voir Harish TRIVEDI cité par L. D'hulst et D. Murphy dans ce volume.